



n° 15
juillet 2014

Bulletin communal

Rédaction
Georges Moisset,
Annick Marandel,
Françoise Danger,
Thierry Bichemin,
Gilles Merle.

Bonjour à toutes et à tous,

Nous arrivons déjà au mois de juin, et beaucoup de choses se sont passées depuis le début de l'année.

Un évènement majeur de la vie communale a eu lieu le 23 mars avec les élections municipales. Je tiens, à travers ces quelques lignes, à remercier tous les vicusiens et toutes les vicusiennes qui se sont rendus aux urnes et qui ont ainsi manifesté leur intérêt pour la commune. Je remercie bien évidemment tous ceux qui nous ont renouvelé leur confiance en votant massivement pour la liste que je présentais. Je veux assurer à toutes et à tous que les membres du conseil et moi-même, nous nous efforcerons de gérer au mieux les intérêts communaux que ce soit directement ou en défendant ceux-ci auprès de la Communauté de communes.

Outre ces élections, nous avons au cours de ce premier trimestre arrêté et approuvé les comptes administratifs 2013, qui comme prévu, ont permis de dégager des excédents qui nous seront bien utiles pour la gestion future. Nous avons à cœur de ne pas trop altérer le pouvoir d'achat de nos administrés en appliquant des taux d'imposition communaux modestes par rapport à ceux pratiqués au plan départemental ou national.

Le budget 2014 a été établi avec la même rigueur et nous permettra de réaliser les travaux qui ont été programmés à savoir :

- Enfouissement des dernières lignes électriques et téléphoniques à Enfer et à Wy-dit-Joli-Village,
- Fin des travaux de chauffage de l'église par l'installation d'une pompe à chaleur,
- Sécurisation de l'ancienne gare, par le changement des fenêtres et des portes. Ce bâtiment sécurisé nous permettra d'entreposer dans un premier temps du matériel communal.
- Changement des meubles de cuisine de la cantine et modification de celle-ci afin d'améliorer les conditions d'exploitation et satisfaire aux normes d'hygiène.
- Poursuite des travaux liés au schéma d'assainissement.

Par ailleurs, nous poursuivons les consultations avec les associations habilitées dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Il s'agit là d'un chantier très important où nous nous heurtons en permanence à des contraintes de multiples natures :

- Contrainte budgétaire (la participation de l'Etat étant sans commune mesure avec les coûts engagés)
- Contrainte d'organisation (ramassage scolaire, activités proposées, intervenants etc...)

Le nouveau ministre propose des assouplissements dans le décret d'application, que nous étudions.

Vous trouverez dans les pages suivantes, des informations pratiques et des articles sur la vie de notre village.

Bonne lecture et à bientôt.

Georges Moisset

Présentation du nouveau conseil municipal

Voici les membres du Conseil Municipal élus le 23 mars.

*Georges MOISSET (maire)- Eric FRANCO- Chantal HOUARD - Thierry BICHEMIN -

*Daniel LE HENT - Dominique PORTE-

*Laurent BOSSU (2ème adj)- Françoise DANGER (1ère adj)- Joseph BENZ- Gilles MERLE - Annick MARANDEL (3ème adj)



SYNDICATS - COMMISSIONS	DELEGUES
SMIRTOM (syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères)	HOUARD Chantal - MERLE Gilles
PNR (Parc Naturel Régional)	PORTE Dominique - BOSSU Laurent
SIERC (syndicat intercommunal d'électricité et de réseaux câblés)	MOISSET Georges - LE HENT Daniel
Syndicat de la Source Saint Romain	MOISSET Georges - PORTE Dominique
SMDEGTVO (électricité-gaz-télécom)	LE HENT Daniel - BENZ Joseph
SMGFAVO (fourrière animale)	BOSSU Laurent - FRANCO Eric
EPF (établissement public foncier)	MOISSET Georges
Correspondant DEFENSE	MERLE Gilles - BICHEMIN Thierry
CCVVS (intercommunalité)	MOISSET Georges - PORTE Dominique
Association des Maires et Adjoints	MOISSET G. - DANGER F. - BOSSU L. - MARANDEL A.
RPI (regroupement pédagogique intercommunal)	MOISSET Georges - DANGER Françoise - MARANDEL A
Commission d'Appel d'offres	MOISSET G. - PORTE D.- LE HENT D. - HOUARD C.
Commission des Travaux	MOISSET Georges - DANGER Françoise - BOSSU Laurent - LE HENT Daniel - BICHEMIN Thierry
CCAS centre communal d'action sociale	MOISSET Georges - DANGER Françoise - MARANDEL Annick - HOUARD Chantal - BICHEMIN Thierry
SIMVVO syndicat intercommunal de musique du Vexin et du Val d'Oise	MARANDEL Annick - MOISSET Georges
Commission entretien de la commune	MOISSET Georges - BENZ Joseph - BICHEMIN Thierry - BOSSU Laurent - HOUARD Chantal
Commission Communication - bulletin municipal	MOISSET Georges - MARANDEL Annick - MERLE Gilles - BICHEMIN Thierry
Commission fêtes et cérémonies	Tous les membres du conseil

Extraits simplifiés des comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal

***Conseil du 13 novembre 2013**

1) Statuts de l'intercommunalité

Depuis le 1^{er} janvier 2013, notre commune a intégré "la Communauté de Communes Vexin Val de Seine" dite CCVVS, suite à une demande pressante du Préfet.

A la même date, 17 autres communes ont intégré la CCVVS (existante depuis plusieurs années) et qui comportait 8 communes.

Font parties de la CCVVS : Aincourt, Ambleville, Amenucourt, Arthies, Banthelu, Buhy, Bray-et-lû, Charmont, Chaussy, Chérence, Genainville, Haute-Isle, Hodent, la Chapelle-en-Vexin, la Roche-Guyon, Magny-en-Vexin, Maudétour-en-Vexin, Montreuil-sur-Epte, Omerville, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-cyr-en-Arthies, Saint-Gervais, Vétheuil, Vienne-en-Arthies, Villers-en-Arthies, Wy-dit-joli-village.

M. le Maire donne lecture et commente les articles des statuts de l'intercommunalité,

Le siège de la CCVVS est fixé en mairie de Villers-en-Arthies.

Le conseil municipal délibère et décide :

d'accepter à l'unanimité les statuts :

Titre 1 : Dénomination, siège et durée de la CCVVS

Titre 2 : Administration et fonctionnement de la Communauté de Communes

Titre 3 : Compétences de la communauté de communes

Titre 4 : Ressources

Titre 5 : Adhésions, départs, et évolution de la communauté des communes

Statuts Communauté de communes Vexin - Val de Seine

Le conseil municipal délibère et décide d'approuver à l'unanimité les statuts de la Communauté Vexin - Val de Seine (C.C.V.V.S)

2) Réduction de l'emploi des produits phytosanitaires

Monsieur le Maire demande à ses collègues de bien vouloir prendre une délibération concernant une réduction de l'emploi des produits phytosanitaires, afin que le Syndicat de la Source St Romain obtienne une subvention au maximum par l'agence de l'eau pour les travaux de sectorisation et de mise en service de l'interconnexion entre le SIE de la Source St Romain et le SIAEP de Magny-en-Vexin.

Le conseil municipal, à la majorité, s'engage dans une démarche de réduction de l'emploi de produits phytosanitaires sur les espaces communaux pour arriver à un objectif de 0 phyto à long terme.

3) Illuminations dans la commune : Fêtes de fin d'année

Pose des Guirlandes : Semaine 48 - 49 et dépose après les vœux.

Noël Communal : Conte Musical « L'Arbre et les Musiciens » les enfants du RPI seront invités au spectacle. 25 enfants de la commune auront un jouet (de la naissance au CM2)

4) Stationnement Place des Magnan : Afin de préserver la propriété de Monsieur Pommereau, un marquage au sol sera réalisé devant sa porte d'entrée et des arceaux seront installés au niveau des fenêtres, afin d'éviter le stationnement à ras du mur de la maison.

5) Projet de redécoupage des cantons en mars 2015

Monsieur le Maire informe ses collègues du projet de décret du Ministère de l'intérieur portant sur la réorganisation des cantons dans le département du Val d'Oise.

Le département voit augmenter son nombre de conseillers départementaux (anciennement nommés conseillers généraux) de 39 à 42 pour les élections de mars 2015, mais en réduisant le nombre de cantons de 39 à 21, chaque canton étant représenté par un binôme composé d'un homme et d'une femme.

Chaque canton doit être équilibré en nombre d'habitants (environ de 50 000) afin d'assurer une certaine équité dans la représentation départementale.

Pour le secteur du Vexin, le projet présenté conduit notamment à un éclatement de deux des trois communautés de communes :

- celle de la Vallée du Sausseron sur les deux nouveaux cantons de Pontoise et St Ouen l'Aumône.
- celle du Vexin Centre sur les deux nouveaux cantons de Pontoise et Vauréal.

Monsieur le Maire précise que Guy PARIS, conseiller général du Vexin, a présenté aux élus du Vexin une contre-proposition consistant à regrouper les 3 communautés de communes du Vexin (Vexin Val de Seine, Vexin Centre et la vallée du Sausseron) qui, à elles trois comptent 49 346 habitants et pourraient constituer un seul canton du Vexin.

Cette proposition permettrait de maintenir avec une quasi certitude une représentation de notre territoire rural avec deux élus du Vexin pour siéger à la future assemblée départementale en mars 2015.

Le conseil municipal délibère et décide

- de faire connaître son opposition à l'éclatement des communautés de communes existantes tel que prévu dans le projet en cours ; son attachement au maintien d'une représentation cantonale spécifique du Vexin
- son approbation à la création d'un grand canton Vexinois regroupant les trois communautés de Communes constituées depuis le 1^{er} janvier 2013, à savoir Vexin Val de Seine, Vexin Centre et Vallée du Sausseron.
- d'en informer Monsieur le Préfet du Val d'Oise, afin qu'il transmette la présente décision aux services du Ministère de l'Intérieur afin de préserver pour l'avenir, la représentation des zones rurales, par la création d'un grand canton Vexinois avec un binôme composé de deux élus ruraux.

6) Délégués communautaires au SMIRTOM

Monsieur le Maire informe ses collègues que chaque commune est invitée à nommer un délégué titulaire et suppléant au SMIRTOM parmi ses délégués communautaires.

Le conseil municipal décide de nommer comme délégué titulaire, M. Georges MOISSET, comme délégué suppléant PORTE Dominique.

7) Chaudière Eglise

Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition de mission de M.HANSSSEN, architecte, pour l'installation de la Pompe à Chaleur :

Dossier de demande d'autorisation de travaux, Assistance pour demande de subventions, Organisation d'un petit appel d'offre, Suivi des travaux :

Montant global de l'opération (travaux, honoraires, tva comprises) arrondi à 55 000€ TTC

Cette estimation des travaux est faite pour la PAC air-eau dans la cour de la sacristie, pavage de la cour inclus.

Le conseil municipal délibère et décide d'accepter la mission proposée par M. HANSSSEN, mais qu'il serait bon de se renseigner auprès d'autres prestataires de PAC afin d'avoir des comparatifs sur les devis présentés.

d'autoriser M. le Maire à signer la proposition de mission de M. HANSSSEN.

8) Questions diverses

* Le conseil municipal donne son accord pour un devis de 2 250€ H.T. pour un portail à la gare par SARL B.G.M

* Afin d'éviter des dépôts sauvages dans les chemins communaux, le C.M. décide d'installer une barrière chemin de Mantes sur le hameau d'Enfer et une autre chemin du Moulin. Une demande de subvention sera demandée auprès du PNR.

***Conseil du 6 janvier 2014**

1) Secrétariat de mairie

Monsieur le Maire, après avoir reçu 3 candidates pour le poste de secrétaire de mairie, a décidé d'établir un contrat de 15 h à Mme Anne MEUNIER, pour le mois de janvier.

2) Travaux d'enfouissement-programme 2014

Monsieur le Maire soumet à ses collègues le programme d'enfouissement des réseaux aériens (BT, EP et France Telecom) Rue Charles de Hazeville et rue Henri IV.

Montant des travaux HT avec participation communale de 30%.

Rue Charles de Hazeville : 86 946,31 € HT

Rue Henri IV : 35 264,02 € HT

Le conseil décide de prévoir au BP 2014 la participation du SIERC pour l'enfouissement de réseaux.

3) Acquisition terrain cadastré C 1207

La Commune envisage d'acquérir à Enfer la parcelle cadastrée section C 1207 d'une superficie totale de 141 m² au prix de 30€ le m² sachant que cette parcelle est non constructible.

4) Orientations budgétaires 2014

enfouissement des lignes - achat parking place des Magnan - installation d'une pompe à chaleur à l'église - finir le nettoyage de la gare

*Conseil du 5 février 2014

1) secrétariat de mairie

Monsieur le Maire propose d'établir un contrat de 25 h pour une durée de 6 mois à Mme Anne MEUNIER pour assurer le secrétariat de mairie ;

2) entretien de la commune

Après avoir reçu 3 devis, le conseil décide de retenir pour l'entretien du village l'Association OXYGENE (Chantiers d'insertion permanents) : devis 10 000€ par an.

Les 2 autres devis étant : SARL EUGERE : 28 910€ HT et LE LAY Patrice 17 050€ HT

3) Indemnité à la perceptrice

Le conseil décide de verser l'indemnité de conseil d'un montant de 302,41€ net à Mme MACCURY (perception)

4) Un règlement du cimetière et du columbarium a été établi et est consultable en mairie.

*Conseil du 26 février 2014

1) Compte administratif, Compte de gestion de l'année 2013 de la commune (M14)

Adoptés à l'unanimité

	Résultats à la clôture De l'exercice précédent		OPERATIONS DE L'EXERCICE		Résultats à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
SECTIONS						
Fonctionnement		80 000.00	263 120.28	334 954.93		151 834.65
1068		194 092.16				
Investissement		61 945.33	1 236 528.95	1 322 848.30		148 264.68
TOTAUX		336 037.49	1 499 649.23	1 657 803.23		300 099.33

2) Compte administratif, Compte de gestion de l'assainissement de l'année 2013 (M49)

Adoptés à l'unanimité

	Résultats à la clôture De l'exercice précédent		OPERATIONS DE L'EXERCICE		Résultats à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
SECTIONS						
Fonctionnement		20 993.33	46 045.87	102 085.88		56 040.01
1068	20 993.33					
Investissement	26 388.46		91 873.45	67 284.40	24 589.05	
TOTAUX	5 395.13		137 919.32	169 370.28	24 589.05	56 040.01

3) Orientations budgétaires

Monsieur le Maire demande qu'une délibération soit prise en complétant la liste des orientations budgétaires 2014 prises le 6 janvier.

- Enfouissement des lignes
- Achat parking Place des Magnan
- Installation pompe à chaleur Eglise
- Ancienne Gare : Nettoyage extérieur, remise en état du bâtiment (Portes et fenêtres...)
- Achat photocopieur (Couleur, scanner, A3...) pour la mairie
- Remplacement mobilier cuisine cantine
- Nouveau logiciel E.MAGNUS

Au budget assainissement M49 :

- Refaire l'avaloir Rue Charles De Hazeville (5000€ environ)

4) Règlement cimetière et columbarium

Un règlement du cimetière et du columbarium est disponible et consultable en mairie.

Questions diverses :

Tarif location salle des fêtes : (Location le midi uniquement).

- Habitants du village : 200€ ou 240€ avec prêt de la vaisselle.
- Personnes extérieures : 500€ ou 600€ avec prêt de la vaisselle.
- Caution : 500€.
- Prêt du mobilier (chaises ou tables) en dehors de la location de la salle : 60€.
(Réservé essentiellement aux habitants du village)

Numérotation habitations

Monsieur MERLE souhaiterait avoir un numéro de rue.

Madame ZANCANARO souhaiterait également avoir une nouvelle adresse car la Place Henri IV n'est pas répertoriée par le cadastre (problème pour les livraisons).

***Conseil du 29 mars 2014**

Election du maire : M.MOISSET Georges

Election des adjoints : 1ère adjointe : Mme DANGER Françoise

2ème adjoint : M. BOSSU Laurent

3ème adjointe : Mme MARANDEL Annick

Election des conseillers communautaires : titulaire : M.MOISSET Georges

suppléant : M.PORTE Dominique

***Conseil du 2 avril**

Elections des délégués aux Syndicats intercommunaux et départementaux

(Voir page : « Présentation du nouveau conseil »)

***Conseil du 23 avril**

Budget primitif 2014

Le conseil municipal, délibère et décide d'accepter le budget 2014 soumis par Monsieur le Maire.

A savoir :

Section de fonctionnement Dépenses : 458 584.00 € Recettes : 458 584.00 €	Section d'investissement Dépenses : 234 362.14 € Recettes : 234 362.14 €
---	--

Budget primitif 2014 - Assainissement M49

Le conseil municipal, délibère et décide d'accepter le budget Assainissement 2014 soumis par Monsieur le Maire.

A savoir :

Section de fonctionnement Dépenses : 67 777.29€ Recettes : 67 777.29€	Section d'investissement Dépenses : 118 992.71€ Recettes : 118 992.71€
---	--

Le conseil municipal, délibère et décide d'affecter au Compte 1068, une partie de l'excédent de fonctionnement. A savoir : 45 916.93€

Vote des 4 Taxes.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Etat Fiscal n°1259,

après en avoir délibéré, fixe les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2014, selon le tableau ci-dessous, pour un produit fiscal attendu :

	Bases prévisionnelles	Taux	Produits attendus
Taxe d'habitation	690 800 €	11.73%	81 031 €
Taxe foncière (bâti)	412 900 €	10.16%	41 951 €
Taxe foncière (non bâti)	41 300 €	44.28%	18 288 €
CFE	15 800 €	18.90%	2 986 €
TOTAL			144 256 €

Entretien de la commune

Depuis quelques mois déjà, c'est une nouvelle entreprise « Oxygène » qui a en charge l'entretien du village. Malgré un passage hebdomadaire, l'herbe pousse toujours...

Cela est lié, en fait, aux nouvelles contraintes de « non utilisation de produits phytosanitaires »

Le Conseil Municipal, bien conscient de l'état de certains endroits du village, a sensibilisé l'entreprise pour que, malgré ces contraintes, les mauvaises herbes n'envahissent pas sentes et trottoirs.

LES IMPOTS COMMUNAUX

Ressources essentielles des communes , les impôts dits locaux sont composés de 4 taxes. Celles-ci sont appliquées à des bases taxables qui sont déterminées au niveau du département en fonction de l'état de la construction pour les taxes sur le bâti (taxe d'habitation et taxe foncière) de l'emplacement ou de la nature du terrain (taxe foncière sur le non bâti). Enfin, en ce qui concerne la C.V.A.E. celle-ci est déterminée en fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise et de la valeur ajoutée qu'elle dégage.

Au niveau de notre commune, du fait du peu d'exploitation commerciale, les ressources sont essentiellement la taxe d'habitation et la taxe foncière.

Malheureusement, les communes les plus vertueuses ne sont pas récompensées. Au nom de la solidarité, les communes qui pratiquent les taux les plus faibles se voient pénalisées et voient leurs dotations diminuées. C'est le cas pour Wy-dit-Joli-Village, qui pour l'année 2014, a une diminution de ses ressources d'environ 15.000 €.

Dans ces conditions, nous ne pourrions que réajuster légèrement les taux actuels. Pour votre information, vous trouverez ci-après, les taux pratiqués par la commune en 2014, avec en référence, ceux pratiqués par le département et ceux à l'échelon national (ref 2013).

	Taux de la commune	Moyenne départementale	Moyenne nationale
taxe habitation	11.73%	22.88%	23.88%
taxe foncière (bâti)	10.16%	20.31%	20.11%
taxe foncière (non bâti)	44.28%	64.41%	48.94%

Comme vous pouvez le constater, les impôts communaux restent très faibles et nous nous en félicitons.

REMISE DES PRIX A L'ECOLE



Mardi 1er juillet, dans la cour de l'école, le Maire M. Moisset et la première adjointe Mme Danger en compagnie de Sandrine Jegou, l'enseignante, ont remis un livre à chaque enfant de CM1 CM2 en guise de récompense pour l'année effectuée. Certains ont également reçu le permis piétons.

Les élus en ont profité pour souhaiter une bonne réussite à ceux qui partent en 6ème et de bonnes vacances à tous.

Au cimetière...

Notre petit cimetière s'est récemment doté d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. Ce monument funéraire est devenu indispensable car de nombreuses personnes se font incinérer et de plus, il n'est plus autorisé de disposer des cendres de nos défunts.

Ce columbarium est divisé en cases destinées à recevoir uniquement des urnes funéraires.

Chaque case pourra recevoir 1 à 2 cinéraires.

Pour ceux qui ne veulent pas placer une urne, ils peuvent disperser les cendres des défunts au jardin du souvenir.



Il est installé, dans le jardin du souvenir, une colonne permettant d'apposer une plaque pour l'identification des personnes dont les cendres ont été dispersées.

Vous pouvez consulter les règlements du cimetière et du columbarium, en Mairie, pour connaître les modalités et les tarifs.

Entretien des pierres tombales

Nous profitons de ce petit article pour vous rappeler qu'il appartient à chaque propriétaire de concessions d'assurer le bon état du monument dont il a la concession ainsi que de ses abords.

Nous avons constaté la dégradation de plusieurs pierres tombales et nous serons amenés à demander à ce que les travaux de celles-ci soient engagés rapidement, faute de quoi la commune pourra résilier la concession.

Saint Romain

Le repas de la Saint Romain auquel tous les vicusiens sont conviés, se déroulera **le 27 septembre à la salle des fêtes de Wy.**

Pour renouer avec les traditions, il sera précédé d'une messe à l'église de Wy dit Joli Village. A l'issue de celle-ci, une procession aura lieu jusqu'à la Fontaine Saint Romain pour célébrer le patron du village.



MUSEE DE L'OUTIL

Le Conseil Général a acquis le Musée de l'outil en 2005. Après des travaux de restauration des bâtiments et du jardin, il a accueilli de nouveau les visiteurs.

Le musée de l'outil « collection Claude et Françoise Pigeard » participe à une logique de réseau culturel, éducatif et touristique avec le Musée archéologique, le Parc Naturel du Vexin Français et d'autres sites sur ce territoire.

Cette année, le Musée a ouvert ses portes le 1^{er} mai à l'occasion de la brocante de Wy. De nombreuses animations, ateliers, visites et expositions vous sont proposés du 1^{er} mai au 31 octobre 2014.



Visites commentées

chaque 1^{er} dimanche du mois.

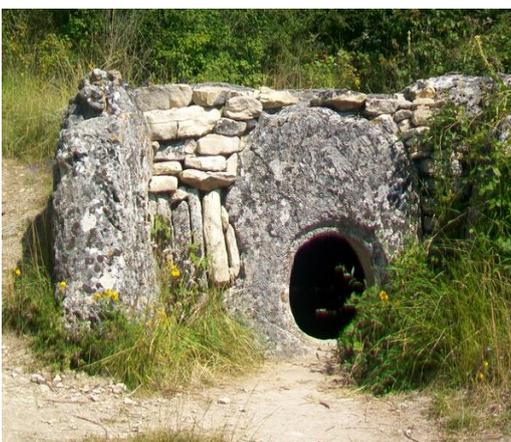
Ateliers enfants du mercredi :

(7 à 12 ans) : 1,50€

Après les « botanistes en herbe »,
et « l'initiation à l'art floral »,
le 1^{er} octobre à 14h aura lieu
l'atelier « découverte de la laine »

Rendez-vous aux jardins

« L'enfant au jardin », création chorégraphique de la Compagnie Kubilai Khan Investigations a eu lieu les 30 et 31 mai et le 1er juin. Le beau temps n'a pas toujours été au rendez-vous mais les 3 danseuses ont évolué dans les allées du jardin en nous faisant partager leur énergie et leur enthousiasme.



Les sites archéologiques associés au Musée :
mercredi 6 août à 14 h

« Découverte de l'allée couverte du Bois
couturier (bois de Morval) »

Journées des PNR d'Ile de France

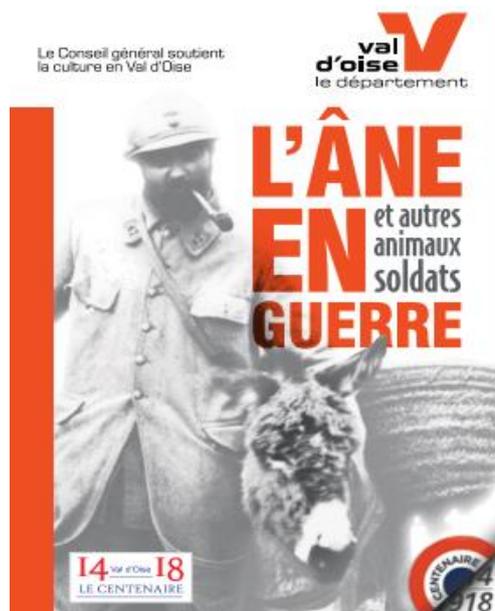
Samedi 5 et dimanche 6 juillet (valorisation
des sites archéologiques du vexin).

Animations au Musée de l'Outil et au Musée
Archéologique de Guiry

EXPOSITION :

L'ÂNE EN GUERRE ET AUTRES

ANIMAUX SOLDATS



**Au Musée de l'Outil
du samedi 14 juin au 31 août**

Pendant la Grande Guerre, des millions de chevaux et de mulets sont affectés aux armées. Le cheval demeure irremplaçable pour son agilité et sa rapidité sur les champs de bataille. Le mulet, lui, élément essentiel de l'artillerie de montagne, est utilisé par les compagnies de mitrailleuses de l'infanterie.

Mais pour la première fois, à partir de 1916, les militaires ont recours aux ânes pour ravitailler en vivres et en munitions les premières lignes où les Poilus sont confrontés à des combats d'une violence inégalée jusque-là. Contrairement aux chevaux et aux mulets, ils n'ont ni matricule, ni ration alimentaire réglementaire et sont absents des recensements.

A leurs côtés, transis de froid dans la boue des tranchées ou sous la canicule, d'autres auxiliaires presque invisibles mais irremplaçables - pigeons voyageurs franchissant les lignes ennemies et chiens sanitaires repérant les blessés - sont également enrôlés.

Jours et horaires d'ouverture

Mercredi et vendredi	13h30 à 17h30
Samedi, dimanche et jours fériés	14h à 18h30

01 34 67 45 07



TROC AUX PLANTES

Branle-bas de combat dans les abris de jardins car, en ce dimanche 13 avril, les graines, pots et autres contenants étaient de sortie en direction de la grange d'Enfer pour le 24ème troc aux plantes. Après un petit mois de météo clémente, c'est avec joie que se sont retrouvés jardiniers amateurs ou éclairés, simples visiteurs ou passants pour échanger, collecter ou donner.

Nous avons eu, pour cette édition, la bonne surprise d'avoir parmi nous un couple très sympathique venu d'Eure et Loir qui avait amené forces arbustes et plantes de leur jardin.



Les troqueurs habituels étaient au rendez-vous avec toujours une petite merveille cachée au fond de leur cageot. Les visiteurs, quant à eux, n'ont pas manqué de venir pour chiner ou simplement pour prendre un café. Le village étant, en ce dimanche après-midi, traversé par un rallye de roadsters anglais se dirigeant vers les jardins du château d'Ambleville, l'un des conducteurs s'est arrêté et est reparti cheveux au vent avec quelques plants pour son jardin.

Vers 17 heures, nous nous sommes séparés en se disant à l'an prochain, puisque la météo capricieuse, le froid et le manque de participants ont eu raison de l'édition d'octobre qui n'aura pas lieu.

Le rendez-vous est pris pour le troisième dimanche d'avril 2015, en espérant vous voir nombreux, car, avec ou sans plants, la rencontre autour de nos jardins est toujours appréciée.



Elle a été découverte à la fin du 19ème siècle dans une vallée du Caucase et a immédiatement été introduite dans les jardins botaniques pour ces qualités ornementales.

Elle a gagné ensuite le reste de l'Europe et les Etats Unis d'Amérique puis, très récemment le Canada, le plus souvent grâce à l'Homme.



Cette vivace, herbacée, de taille imposante, aux grandes feuilles découpées et aux grandes fleurs blanches de forme ombellifère a effectivement des atouts décoratifs dans un jardin mais la belle est toxique et invasive. Voici deux raisons suffisantes à mes yeux pour vous écrire aujourd'hui...

C'est une plante invasive : son feuillage de grande taille et dense captant toute la lumière (jusqu'à 3 mètres de hauteur), elle étouffe les plantes qui, elles sont dans leur habitat naturel.

Mais c'est une plante qui peut être toxique : la sève de la Berce du Caucase est phototoxique : la combinaison sève + lumière peut provoquer des brûlures de la peau (rougeurs, cloques).

Si vous êtes en contact avec la sève, essuyez la zone avec un papier ou tissu absorbant sans étaler, lavez ensuite la zone au savon et rincez bien puis couvrez la zone pour éviter toute lumière pendant 48 heures. Si l'oeil est touché, rincez à l'eau claire abondamment, portez des lunettes de soleil et nous vous conseillons de consulter un médecin.

Cette plante est présente dans beaucoup de départements Français. Sur le territoire de notre commune, des massifs se sont développés à Enfer, le long de la route qui mène à Hazeville, juste avant d'arriver au château.



La Brocante du 1er mai



Près de 200 exposants pour la brocante du Foyer rural.

Le 1^{er} mai, s'est déroulée notre traditionnelle brocante annuelle. 190 exposants s'étaient inscrits. La grosse majorité s'est présentée au petit matin, bravant des prévisions météo pour le moins pessimistes. De fait, nous n'avons pas échappé à quelques averses, mais tous les participants ont tous fait contre mauvaise fortune bon cœur, ayant prévu quelques bâches et parapluies, et tenu bon jusqu'à la fin de l'après-midi.

Cette brocante voit une importante participation des habitants de notre village, avec une cinquantaine de bénévoles de Wy, plus quelques amis d'Arthies, à l'organisation, aux buvettes et à la circulation, et environ 25 exposants vicusiens. Les autres participants sont, pour partie, des brocanteurs professionnels, pour partie, des revendeurs occasionnels, surfant sur l'esprit récup et troc en vogue aujourd'hui.

Les bénéfices tirés de la vente des emplacements et de l'activité des buvettes, toujours très fréquentées quel que soit le temps, permettent au Foyer rural de financer ses activités et de subventionner un projet pédagogique de l'école du village.



La Saint Jean d'ENFER



Dans la grange d'Enfer et aux abords, chaque année, nous fêtons **la Saint Jean**.

Ce samedi 21 juin, le beau temps était présent et a permis aux quelques 80 convives de passer une bonne soirée. Au menu : saucisses, merguez et sangria puis, après le melon de l'entrée, Barbecue géant avec, aux commandes Joseph et Georges, et Gilles pour les frites.

Ensuite, les invités se sont réunis autour du feu de St Jean pour admirer le feu d'artifice.

La soirée s'est terminée assez tard dans la nuit, en musique, avec Dominique aux manettes.

Carnaval du RPI à Cléry

Sous un ciel un peu menaçant, les enfants des écoles du RPI ont défilé en ce dimanche d'avril dans les rues de Cléry. Beaucoup de couleurs, de magnifiques costumes pour illustrer le thème retenu cette année : les peuples du monde. On a pu voir des cow-boys, des princesses, des super-héros, des costumes traditionnels... Une dizaine d'adultes s'étaient aussi déguisés pour l'occasion.



Le char, confectionné par les écoles et représentant une ronde d'enfants entourant la Terre, a précédé le défilé dans Cléry.

Cette manifestation organisée par l'Association Cantine et Animations s'est terminée par une tombola et un goûter dans la salle de Cléry. Nous en profitons pour souligner l'énergie et l'enthousiasme des membres de cette Association !

La Kermesse du RPI

Organisée également par l'Association Cantine et Animations, la kermesse des écoles du RPI s'est déroulée cette année à Banthelu. Le thème des Pays du Monde était encore présent (y compris pour les gâteaux!). Les enfants ont pu passer de la course en sacs au chamboule-tout, de la pêche à la ligne au jeu de construction... Le stand maquillage a eu beaucoup de succès. Quelques chansons dirigées par les enseignants sont venues illustrer la fête et on a pu se régaler avec les nombreux gâteaux et la barbe à papa.



Un des plus beaux gâteaux !



chansons



Chamboule-tout des pays



La pinata



INFO FOYER RURAL
section gymnastique

cours mardi et jeudi de 19h30 à 20h30
par Catherine M, professeur diplômé

à la salle des fêtes



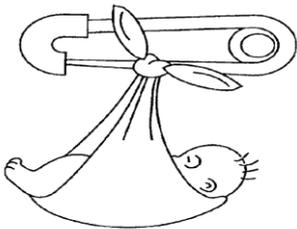
La fête
À JOLI VILLAGE
samedi 27 septembre

A la salle des fêtes du village, nous nous retrouverons
samedi 27 septembre pour célébrer

Saint Romain
patron du village autour d'un repas convivial.

Réservez vite cette date !

Etat civil



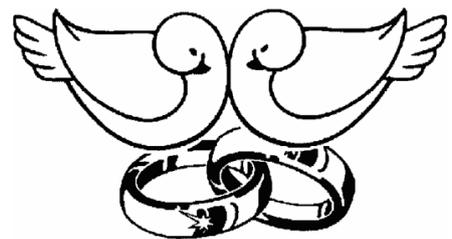
Nous avons le plaisir de vous annoncer que 3 nouveaux
habitants du village ont vu le jour
Coleen Emy CABY le 21 janvier 2014 à Enfer
Ruben LAUT le 20 juin 2014 à Wy
Pauline LOUTZ le 11 juillet 2014 à Enfer

Tous nos vœux de bonne santé aux bébés
et félicitations à leurs parents !

Le 7 juin, à la mairie de Wy dit joli village, le
soleil, la famille et les proches étaient présents
pour assister à l'union devant Monsieur le Maire

de Sylvie BARRA et Christine LEFORT

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.
« Que votre vie à deux soit aussi ensoleillée
que cette journée ! »



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Sécrétaire de mairie :

Mme Anne MEUNIER

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

mercredi et vendredi de 14 h 30 à 18 h 30

Pour d'autres horaires, veuillez prendre rendez-vous.

téléphone : 01 34 67 41 72

fax : 01 34 67 48 00

mairie.wy-dit-joli-village@wanadoo.fr

Vacances : La mairie sera fermée du 4 au 18 août inclus.

Une permanence pourra être assurée sur demande mercredi 6 août par Mme DANGER : 01 34 67 43 78 ou 06 15 93 56 12.

Pas de permanence assurée la semaine du 15 août.

Déchetterie de Magny en Vexin

Horaires d'été (1er avril au 30 septembre)

	lundi	mercredi	vendredi	samedi	dimanche
Matin	9 h - 12 h	9 h - 14 h			
Après-midi	14 h - 19 h				

Ouverture les jours fériés sauf le 1er mai.

Rappel : l'usage des tronçonneuses, tondeuses et autres engins bruyants est réglementé.

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 12 h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h et de 16 h à 19 h



Prochain passage des encombrants : lundi 15 septembre

Déchets refusés lors des collectes d'encombrants

- * Objets dont le poids est supérieur à 50 kg
- * Objets dont les mesures excèdent 1,75 x 1,50 x 0,50
- * Gravats
- * Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (DEEE)
- * Produits explosifs (ex bouteilles de gaz)
- * Produits toxiques (batteries, piles, pots de peinture, huiles moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles, fûts pleins de produits inconnus)
- * Déchets verts et souches d'arbres
- * Objets qui ne sont pas des déchets ménagers (machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques...)